

SYNDICAT MIXTE CANCHE ET AUTHIE

CONSEIL SYNDICAL

Réunion du 7 novembre 2019

Ordre du jour :

A l'ordre du jour :

- Compte administratif 2019 et compte de gestion 2019
- Budget primitif 2020
 - Missions du Tronc Commun Administration générale, animation des SAGE et Expertises
 - Missions opérationnelles bassin Canche
 - Missions opérationnelles bassin Authie
- Autres délibérations :
 - Utilisation d'un véhicule de service
 - Contrat à durée indéterminée (Milieux Aquatiques)
 - Coûts moyens journaliers*
 - Contrats à durée indéterminée (Hydraulique Douce)*
- Questions diverses.

*** Points ajoutés à l'ordre du jour**

Participants :

L'an Deux mille vingt, le douze février à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la salle de la Mairie d'Auxi-le-Chateau sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaients présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel** et Monsieur Jean-Claude Descharles, délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Alain Carlier** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Marcel Leclercq** et Monsieur Claude Coquart délégués représentant la Communauté de Communes Ternois Com ; **Monsieur Nicolas Pichonnier** délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Christophe Cousin** et Monsieur Christian Régnier, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur Marc Degrendelle, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier** et Monsieur Didier Septier, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte, Monsieur Gérard Lheureux**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Laurent Sagnier, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, et Madame Mary Bonvoisin, délégués représentant la Communauté de Communes des deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Bernard Bayot, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Henri Dejonghe, Monsieur Marc Ricart, et Monsieur Yves Hostyn, délégués représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Bernard Duquennes, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ; Monsieur Gérard Housse, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Jean-Michel Magnier, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Hertault, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

2

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 21

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19

- **Titulaires : 14**
- **Suppléants : 5**

1 – Présentation de l'ordre du jour et validation du compte-rendu du Débat d'Orientation Budgétaire et du conseil syndical du 4 février.

L'ordre du jour est présenté après un tour de table des délégués et des personnes présentes. Bruno Roussel indique que ce conseil est consacré au vote d'un budget un peu spécial car il s'agit du premier budget Canche et Authie.

Il reprend le compte-rendu du dernier conseil consacré au Débat d'Orientation Budgétaire du 4 février. Ce DOB a été l'occasion de travailler sur une projection budgétaire 2020-2023 afin de caler une dépense moyenne des EPCI sur cette période.

En l'absence de remarques complémentaires, le compte-rendu du conseil du 4 février est validé.

2– Présentation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2019

Vanessa Boudinel, responsable Finances et Administration Générale, présente les résultats de l'exercice 2019 à partir du tableau transmis aux délégués.

Section de fonctionnement

Dépenses 2019 (€)	Recettes 2019 (€)
1 105 378,20	1 270 618,00

Section d'investissement

Dépenses 2019 (€)	Recettes 2019 (€)
1 283 231,00	994 848,16

Afin de présenter les résultats pour le vote, Francis PETIT, Vice-Président, est nommé secrétaire de séance et Bruno ROUSSEL, quitte l'assemblée pour cette décision.

La balance générale est la suivante :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	306 495,05 €	146 621,33 €	0,00 €	146 621,33 €	306 495,05 €
Part affectée à investiss		-139 107,20 €			0,00 €	-139 107,20 €
Opérations de l'exercice	1 105 378,20 €	1 270 618,01 €	1 283 231,96 €	1 133 955,36 €	2 388 610,16 €	2 404 573,37 €
Totaux	1 105 378,20 €	1 438 005,86 €	1 429 853,29 €	1 133 955,36 €	2 535 231,49 €	2 571 961,22 €
Résultat de clôture		332 627,66 €	295 897,93 €			36 729,73 €
Besoin de financement			295 897,93 €			
Excédent de financement						
Restes à réaliser DEPENSES			1 104 865,99 €			
Restes à réaliser RECETTES			1 304 935,50 €			
Besoin total de financement			95 828,42 €			
Excédent total de financement			0			

SOUS RESERVE RESTES A REALISER

ETABLI LE 10/02/2020
Trésorerie de Campagne les Hesdin

2* Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3* Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4* Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5* Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

95 828,42 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
236 799,24 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Francis PETIT sollicite l'assemblée pour son avis sur ce compte administratif et ce compte de gestion.

Cette délibération est validée à l'unanimité des membres du conseil.

Commentaires/Remarques :

- **Bruno ROUSSEL** indique que cette année a été difficile d'un point de vue du fonctionnement de la trésorerie ; dans la seconde partie de l'année, les choses se sont améliorées grâce aux nouvelles conditions des conventions avec l'Agence de l'Eau permettant de bénéficier d'une avance de 50 % de la subvention dès le démarrage de l'opération ; néanmoins, une ligne de trésorerie est ouverte pour la réalisation des programmes importants et notamment les travaux de continuité écologique ; cette ligne de trésorerie est affectée à une convention précise ; actuellement, cette ligne est ouverte pour 250 000,00 € ;
- **Francis PETIT** remarque que le déficit d'investissement est couvert par l'excédent de fonctionnement ; cependant, la situation reste fragile et nécessite d'être attentif.

3 – Présentation du budget primitif 2020

La lecture du tableau est faite pour les dépenses prévisionnelles 2020. La présentation des grands blocs de dépenses est présentée selon les nouveaux statuts.

Section de fonctionnement

Missions	Dépenses prévisionnelles (€)	Recettes prévisionnelles (€)
Tronc commun (administration/expertises)	743 782,93	743 782,93
Missions opérationnelles Canche	741 185,20	741 185,20
Missions opérationnelles Authie	201 388,00	201 388,00
TOTAL	1 686 356,13	1 686 356,13

Section d'investissement

Missions	Dépenses prévisionnelles (€)	Recettes prévisionnelles (€)
Tronc commun (administration/expertises)	64 711,60	70 000,00
Missions opérationnelles Canche	1 597 935,41	1 400 975,26
Missions opérationnelles Authie	20 000,00	6 000,00
TOTAL	2 268 364,67	2 318 628,28

La participation des EPCI s'élève à 754 192,32 €. La répartition est la suivante :

EPCI	Participations Tronc Commun			Missions Canche					Missions Authie		TOTAL PARTICIPATION EPCI CANCHE / AUTHIE BUDGET 2020	PARTICIPATION EPCI CANCHE 2019	PARTICIPATIONS PREVISIONNELLES SIMULATION JUIN 2019	
	Part des EPCI Canche et Authie	Administration générale	Planification (SAGE, études et expertises Milieux Aquatiques, animation hydraulique douce)	Part des EPCI Canche	PAPI	Part des EPCI Canche Entretien/Restauration	Participation Entretien/Restauration EPCI Canche	Part des EPCI Entretien HD selon linéaires	Participations EPCI HD transfert entretien	Part des EPCI Authie Entretien/Restauration				Participation Entretien/Restauration EPCI Authie
CC Campagnes de l'Artois	6,4%	11 447,37 €	11 234,22 €	4,5%	1 539,90 €	4,7%	11 259,47 €			24,6%	22 631,25 €	58 112,21 €	21 823,36 €	54,58
CC 7 Vallées	17,6%	31 480,26 €	30 894,10 €	22,4%	7 665,28 €	23,8%	57 016,04 €	34%	11 564,22 €	32,2%	29 623,02 €	168 242,92 €	114 802,03 €	165,73
CC du Ternois	17,4%	31 122,53 €	30 543,03 €	22,9%	7 836,38 €	23,6%	56 536,92 €	33%	11 224,09 €	28,2%	25 943,14 €	163 206,09 €	109 638,82 €	154,16
CC Desvres Samer	1,2%	2 146,38 €	2 106,42 €	2,1%	718,62 €	2,2%	5 270,39 €			0,0%	0,00 €	10 241,81 €	10 362,26 €	10,81
CC du Haut Pays du Montreuillois CA des deux Baies en Montreuillois	6,2%	11 089,64 €	10 883,15 €	11,0%	3 764,20 €	11,6%	27 789,33 €	33%	11 224,09 €	0,0%	0,00 €	64 750,41 €	56 890,88 €	58,83
Pays du Coquelicot	31,2%	55 805,91 €	54 766,82 €	37,1%	12 695,62 €	34,1%	81 691,05 €			0,0%	0,00 €	204 959,40 €	162 030,90 €	222,60
Ponthieu-Marquenterre	2,4%	4 292,76 €	4 212,83 €		0,00 €					15,0%	13 799,54 €	22 305,14 €		13,35
Sud Artois	7,6%	13 593,75 €	13 340,63 €		0,00 €					0,0%	0,00 €	26 934,38 €		26,69
Territoire Nord Picardie	0,9%	1 609,79 €	1 579,81 €		0,00 €					0,0%	0,00 €	3 189,60 €		3,76
Total	9,1%	16 276,72 €	15 973,65 €		0,00 €					0,0%	0,00 €	32 250,38 €		45,98
	100,0%	178 865,09 €	175 534,67 €	100,0%	34 220,00 €	100%	239 563,20 €	100%	34 012,40 €	100,0%	91 996,96 €	754 192,32 €	475 548,25 €	756,5
												278 644,07 €		

Commentaires/Remarques :

- **Nicolas PICHONNIER**, délégué de la CC des Hauts Pays du Montreuillois souhaite qu'une note soit rédigée concernant le changement des conditions de financement des opérations d'entretien des ouvrages d'hydraulique douce ; ce changement induit une participation des EPCI de 20 % alors que les prévisions initiales permettaient un financement à 100 % compte-tenu des linéaires concernés ;
- **Bruno ROUSSEL** indique qu'un complément d'étude sera nécessaire dans le cadre de l'élaboration du dossier PAPI car le cahier des charges a changé ; certains projets doivent être définis au stade d'avant-projet ce qui induit une étude plus fine de la faisabilité ;
- **Bruno ROUSSEL** explique que ce budget a fait l'objet d'une élaboration itérative depuis juin 2019 et que les EPCI ont été informés de l'avancement des simulations au fur et à mesure ; globalement, le projet présenté reste cohérent avec les prévisions de juin 2019 ;
- **Francis PETIT** propose que les participations des EPCI soient arrondies à l'euro supérieur ; il suggère que ces participations soient demandées très rapidement dès le vote de ce budget.

Cette délibération est validée à l'unanimité des membres du conseil.

4 – Création d'un poste à durée indéterminée

Dans le cadre du pôle Milieux Aquatiques et compte-tenu des effectifs nécessaires aux missions, il est proposé de créer un poste à durée indéterminée de Technicien Milieux Aquatiques (dans la continuité d'un contrat à durée déterminée).

Il est demandé au Conseil Syndical de délibérer :

- La création d'un emploi permanent à compter du 2 Avril 2020 ;
- La modification du tableau des effectifs à compter du 2 Avril 2020.
- Cet emploi pourra être pourvu par un agent non titulaire dans les conditions de l'article 3-3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 pour l'exercice des fonctions de Technicien Milieux aquatiques.

- D'inscrire au budget les crédits nécessaires.

Cette délibération est validée à l'unanimité des membres du conseil.

5 – Mise à disposition d'un véhicule de service

Bruno ROUSSEL rappelle que le conseil a préalablement validé l'embauche en contrat à durée indéterminée, d'un responsable de pôle Milieux Aquatiques à partir du 2 mars 2020.

Il propose de mettre à disposition de cet agent, un véhicule de service avec autorisation de remisage à son domicile.

Cette délibération est validée à l'unanimité des membres du conseil.

6 – Création de 2 postes à durée indéterminée

Cette délibération est ajoutée à l'ordre du jour après accord des membres du conseil.

Considérant la nécessité de créer deux postes à durée indéterminée d'Adjoint technique hydraulique douce pour assurer les missions d'entretien des ouvrages d'hydraulique douce sur les territoires des communautés de communes du Ternois et des 7 Vallées.

Il est demandé au Conseil Syndical de délibérer :

- La création de deux Contrats à durée Indéterminée;
- La modification du tableau des effectifs
- Cet emploi pourra être pourvu par un agent non titulaire dans les conditions de l'article 3-3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 pour l'exercice des fonctions d'adjoint technique hydraulique douce
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires.

6

Cette délibération est validée à l'unanimité des membres du conseil.

7 – Coûts moyens journaliers

Cette délibération est ajoutée à l'ordre du jour après accord des membres du conseil.

Vu le 11° programme d'intervention de l'Agence de l'Eau et selon la délibération n°18-A-049 du Conseil d'administration, il est demandé de fixer un cout journalier pour le poste de pilotage du Pôle Milieux aquatiques.

Le coût moyen journée intègre l'ensemble des salaires, charges salariales et frais de fonctionnement et d'équipements liés à l'action financée dont le détail est le suivant :

Salaires et charges (profil chargé de mission expert)	242.38€
Frais de structure et de fonctionnements	167.17€
Total	409.55€

Cette délibération est validée à l'unanimité des membres du conseil.